



## ZONE DE DISTRIBUTION : PEONE VILLAGE

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2023

De la turbidité (trouble de l'eau) a été observée ponctuellement sans risque pour la santé. L'eau distribuée est d'assez bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.  
2 restrictions d'usage ont été prononcées pour cette raison du 12/05 au 29/06 (signalée par le gestionnaire de réseau) puis du 23/10 au 14/11/2023 (tempête Aline).

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE DE LA FONDUE, SOURCE RIOU BLANC, SOURCE ROCHE DE PELLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (PEONE), soit 374 personnes. Le responsable des installations est : « REAAM ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ 06 » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **0,334 mg/L**  
Valeur maxi : **0,63 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **175**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### TURBIDITÉ

**B**

Bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **13**  
Valeur maxi : **4,4 NFU**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **26,4 °f**  
Valeur maxi : **27,5 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/06/2024

UDI 006000957

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : GOMBE NON TRAITEE

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2023

L'eau distribuée présente une mauvaise qualité globale (bactériologie et épisodes d'eau trouble). Sa consommation fait l'objet d'une restriction d'usage permanente à l'ensemble de la population. Une restriction d'usage alimentaire est en cours depuis le 11/01/2019.

D

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE RIOU BLANC, SOURCE ROCHE DE PELLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle ne fait l'objet d'aucun traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (PEONE), soit 1 personnes. Le responsable des installations est : « REAAM ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ 06 » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

D

Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 10 %

Valeur maxi : 410 n/100 ml

Années prises en compte : 2021, 2022, 2023

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 1,23 mg/L

Valeur maxi : 1,6 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

#### TURBIDITÉ

C

Dépassements de la limite réglementaire

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 4

Conformité : 50 %

Valeur maxi : 8,2 NFU

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 11,4 °f

Valeur maxi : 14,2 °f

#### BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS

Mauvaise qualité

Les coliformes totaux permettent d'évaluer l'efficacité du traitement et l'intégrité du système de distribution. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 12,8 n/(100mL)

Valeur maxi : 23 n/(100mL)

#### CONDUCTIVITÉ À 25°C

Eau trop faiblement minéralisée

La conductivité électrique d'une eau traduit son niveau de minéralisation. Elle doit se situer entre 200 et 1100 microS/cm

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 227 microS/cm

Valeur maxi : 281 microS/cm

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 07/06/2024

UDI 006005277

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.